

Étude de faisabilité et montage d'une opération d'aménagement

Vous avez un projet d'aménagement et souhaitez confirmer le programme des espaces publics et des constructions, son coût, les délais et les modalités de mise en œuvre ? Loire-Atlantique développement vous accompagne, en mandat de délégation ou en assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de faisabilité et l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

Confirmez la faisabilité de votre projet d'aménagement

Notre accompagnement, en mandat de délégation ou en assistance à maîtrise d'ouvrage, vous aide à valider la viabilité technique, financière et réglementaire de votre opération.

Nous pilotons l'étude de faisabilité et mobilisons les prestataires nécessaires pour mener à bien les missions suivantes :

- **Pré-diagnostic environnemental** : identification des enjeux écologiques du site.
- **Étude de marché** : analyse de l'offre et des besoins en logements et équipements
- **Analyse foncière** : évaluation de la dureté foncière du site projet.
- **Bilan financier détaillé** : estimation des coûts par poste et par année.
- **Planning prévisionnel** : proposition d'un calendrier de réalisation selon les modalités opérationnelles retenues.
- **Définition des ambitions énergétiques** du projet d'aménagement et des futures opérations immobilières

L'étude de faisabilité de votre projet d'aménagement doit ensuite vous permettre de :

- Définir les vocations et les grands équilibres entre urbanisation et paysage, les formes et densités urbaines, les usages...
- Arrêter les éléments programmatiques.
- Programmer les travaux d'espaces publics nécessaires au développement.
- Établir un bilan financier d'aménagement.
- Définir une stratégie foncière.
- Repérer les évolutions réglementaires potentielles, notamment les règles graphiques du Plan local d'urbanisme (PLU) à faire évoluer pour sécuriser la mise en œuvre de votre projet le cas échéant.

Facilitez le montage administratif de votre projet d'aménagement

Nous pilotons la mission et coordonnons l'ensemble des prestataires pour :

- Définir les modalités opérationnelles : cadrage réglementaire, phasage opérationnel, planning et modes opératoires.
- Actualiser le bilan financier détaillé par poste et par année selon les procédures à mettre en œuvre.
- Assister le maître d'ouvrage dans l'élaboration et l'obtention des dossiers réglementaires (ZAC, permis d'aménager, dérogation espèces protégées...)

Les grandes étapes de notre accompagnement

1. Caractérisation du site et définition des enjeux
2. Programmation urbaine et immobilière
3. Formalisation du projet
4. Définition des modalités opérationnelles, financières et mode de réalisation du projet
5. Élaboration des dossiers réglementaires : étude d'impact, dossier Loi sur l'eau, dérogation espèces protégées, etc.
6. Pilotage et suivi de l'obtention des autorisations : réponses aux demandes de compléments, suivi de l'enquête publique, notification des autorisations...

Nous pilotons l'étude de faisabilité et l'ensemble des prestataires tiers mobilisés à cet effet.

La stratégie foncière peut être élaborée en partenariat avec [l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique](#).

[Toutes nos offres aménagement et renouvellement urbain](#)